

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE TRANSACTION VENTE, LOCATION ET LOCAUX COMMERCIAUX

Tarifs applicables au 13 mai 2024

TRANSACTION VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 50000 € : 4500 € TTC
- Pour un prix de vente compris entre 50001 € et 100000 €: 8 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 100001 € et 140000 €: 7 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 140001 € et 180000 €: 6 % TTC du prix de vente.
- Au-delà de 180000 €: 5 % TTC du prix de vente.

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

TRANSACTION VENTE LOCAUX COMMERCIAUX

Transaction vente sur locaux commerciaux (honoraires charge acquéreur)

7% TTC du prix de vente

LOCATION À USAGE D'HABITATION (LOI DU 6 JUILLET 1989)

Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du Bailleur

3 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail

Honoraires à la charge du bailleur :

8 € TTC par m² de surface habitable.

Honoraires à la charge du locataire :

8 TTC par m² de surface habitable (zone non tendue).

Honoraires d'établissement d'état des lieux

- Part bailleur : 3 € TTC par m² de surface habitable.
- Part locataire : 3 € TTC par m² de surface habitable.

BAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

LOCATION	HONORAIRES TTC
Location de locaux commerciaux, industriels ou professionnels	25 % des loyers HT/HC annuels majorés de la TVA au taux en vigueur, avec un minimum de 2500 euros

Société MAJ IMMOBILIER, SAS au capital de 5000 € - Siège social : 70 Quai de Havre 76000 Rouen - RCS ROUEN n° 925309767 - Carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce n° CPI76062024000000017 délivrée par CCI ROUEN

L'AGENCE NE PEUT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION OU DE SES HONORAIRES pour l'activité TRANSACTIONS.